

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 1 du 14 mars 2014



Le mois de mars est un mois charnière pour les horticulteurs. En effet, les géraniums et plantes à massif récemment empotées côtoient les productions de pensées, primevères des jardins et autres plantes bisannuelles. Il ne faut pas négliger la qualité sanitaire de ces cultures en fin de production. Elles peuvent être des foyers de primo infection pour les cultures de printemps.

Le respect des mesures prophylactiques classiques aura une incidence sur le développement des ravageurs au cours des prochains mois.

GERANIUM Lierre : pucerons à surveiller

La présence de rares foyers de pucerons est signalée chez un observateur. Globalement à ce stade de la culture, les géraniums lierre sont indemnes de ravageurs : pas de thrips et très peu de pucerons. Mais avec les températures douces enregistrées ces derniers temps sous les serres, il faut rester très vigilant.

PENSEE : quelques foyers de pucerons

Non maîtrisés ces foyers de pucerons risquent de migrer sur les cultures de printemps. Il ne faut pas les négliger et limiter leur propagation.



Photo ADHP : botrytis sur gazania

BOTRYTIS : quelques cas sur cyclamen, primevère des jardins et gazania.

Les cultures à haute densité en plaque de distançage créent les conditions favorables à l'installation du botrytis.

La limitation des arrosages et une ventilation des abris permettent de limiter le développement de ce champignon très polyphage

OIDIUM sur RENONCULE : une sensibilité variétale.

Quel que soit le mode de culture et d'arrosage, la renoncule est une plante très sensible à l'oïdium. Souvent au stade boutons, le feuillage se recouvre d'un feutrage blanc caractéristique de l'oïdium. Cependant une sélection variétale permet de limiter les attaques.



Photo ADHP : oïdium sur renoncule

BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

Des cultures globalement propres à surveiller selon l'évolution des conditions climatiques

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Botrytis	Cyclamen	
Fusariose	Cyclamen	
Pucerons	Cyclamen	
Sciarides	Cyclamen	
Tarsonèmes	Cyclamen	
Thrips	Cyclamen	
Acariens	Géranium lierre	
Puceron	Géranium lierre	
Thrips	Géranium lierre	
Mildiou	Pensée	
Oïdium	Pensée	
Pucerons	Pensée	
Botrytis	Primevère des jardins	
Pucerons	Primevère des jardins	
Sciaride	Primevère des jardins	

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »